

## Le Logement d'abord en pratique(s) / Atelier # 4

### *Transformation de centres d'hébergement en logements*

## LA/LES PRATIQUE(S)

### Présentation

- **Intitulé de l'expérience/du projet :** Accueil et Logement /Service Habiter
- **Nom de la ou des structures porteuses :** LAHSO
- **Type de structure(s) porteuse :** CHRS et, Service d'accompagnement social lié au Logement
- **Année de lancement :** avril 2018
- **Territoire concerné :** Lyon métropole 69

### Contexte et genèse

**LAHSO (L'Association de l'Hôtel Social)** est une association lyonnaise accompagnant des publics précarisés (3 chrs dont un en diffus, une crèche, un accueil de jour, une entreprise d'insertion (ACI), un lieu ressources emploi/formation avec une pratique de job coaching).

LAHSO est co Acteur du GCSMS « Un chez soi d'abord » qui débute actuellement à Lyon.

#### Les structures concernées par l'expérimentation :

**Accueil et Logement : Un CHRS en diffus** accueillant 25 ménages (couples avec ou sans enfants, hommes avec enfants). Financement Etat principalement et un co-financement très à la marge par la CAF.

**SERVICE HABITER : Service d'accompagnement social lié au logement** accompagnant 120 ménages. Financements métropole de Lyon (ex Conseil général FSL) pour des mesures ASLL, Financement état pour des mesures FNAVDL (DALO), Financement et orientation pour des mesures par Action Logement, Dispositif PLACE (10 000 logements Accompagnés) Financement Etat.

#### Situation initiale :

- Deux services ayant des compétences et des connaissances complémentaires en termes d'accompagnement et de réseaux.
- Le constat que les orientations des personnes sur les différents dispositifs dépendent moins de leurs besoins d'accompagnement que de leur statut (droits ouverts ou incomplets, dettes...).
- Une expérimentation, le dispositif PLACE (Partenariats pour un Logement Accompagné Contre l'Exclusion) avec un bailleur social : une approche pluri professionnelle pour des locataires en situation de grande précarité pour qui le droit commun ne permet pas une amélioration de la qualité de vie, et un accès au logement pour des sortants d'hébergement ne pouvant accéder à un logement dans le cadre des dispositifs existant.
- Une volonté des équipes de mutualiser les compétences, aussi bien pour améliorer l'accompagnement que dans l'intérêt des professionnels.

### Principaux objectifs

- **Accompagner les personnes selon leurs besoins, leurs demandes et non selon le dispositif**
- **S'appuyer sur les principes clés des pratiques « logement d'abord » (modèle Pathways to Housing)**
- **Mettre en place un accompagnement en Multi-référence pour favoriser le pouvoir d'agir**
- **Mutualiser les compétences, les connaissances et les réseaux des deux services**

### Le public cible

- **Nature du public visé** : tout public ayant une difficulté d'accès ou de maintien dans le logement
- **Nombre de ménages concernés par an** : 180 ménages

## Description opérationnelle

### Les étapes :

#### 1. 1<sup>ere</sup> étape : une volonté associative

- **2015 : Une expérimentation de travail en collaboration avec un bailleur social :**

**PLACE (Partenariats pour un Logement Accompagné Contre l'Exclusion dans le cadre des appels à projets 10000 logements accompagnés)** Deux publics concernés par ce projet : **1<sup>er</sup> Public** : aller à la rencontre de ménages déjà logés pour lesquels le bailleur constate des besoins d'accompagnement ou le droit commun ne fonctionne pas.

**2<sup>e</sup> Public** : Un accès au logement classique avec maintien de l'accompagnement pour des personnes hébergées en CHRS ne pouvant accéder au logement par les dispositifs de droit commun.

- **2016 : Une dynamique associative de sensibilisation aux nouvelles approches**

Une information généraliste pour l'ensemble des salariés sur le concept du HOUSING FIRST, de l'empowerment. La mise en place de groupes de travail sur les thématiques du travail pair, de la multi-référence, de l'approche orientée rétablissement.

- **2017 / 2018 : Une phase de formation**

De cette réflexion, l'association s'engage à former les équipes à l'accompagnement orienté rétablissement : **formation organisée par la FAS** comprenant 3 jours théoriques et 3 jours d'immersions dans des équipes orientées rétablissement : 80% des équipes éducatives et de l'encadrement de l'association ont été formés en deux ans.

#### 2. 2<sup>e</sup> étape : Un changement des pratiques

**En 2018 tous les services de LAHSo sont en mutation et en réflexion concernant des changements de pratiques sur la base de l'approche orientée rétablissement : chaque équipe selon ses propres motivations en prenant en compte ses contraintes structurelles.**

### Notre expérimentation :

A la suite de la formation sur les pratiques « orientées rétablissement », tous les professionnels des deux services (CHRS/ASLL) ont participé à l'élaboration du nouveau projet. Nous avons travaillé ensemble pendant trois mois avec des journées et des groupes de travail pour penser de nouvelles pratiques, avec un soutien technique ponctuel de la FAS. Nous avons fait le choix de commencer la transformation par la mise en œuvre d'un accompagnement en multi référence, qui était pour nous le point de départ d'une approche orientée rétablissement.

Concrètement suite à cette réflexion nous avons fusionné les deux services (CHRS/ASLL) et abandonné la référence unique. Chaque matin, lors d'une réunion quotidienne d'une heure nous faisons le point sur les personnes rencontrées la veille et nous mettons d'accord sur l'organisation de la journée à venir. Nous constituons des binômes au cas par cas selon les compétences et les motivations de chacun en cherchant le sens de notre intervention.

Nous avons développé des outils très visuels pour permettre à chaque membre de l'équipe d'avoir les repères nécessaires lorsqu'un partenaire nous interpelle : ménages accompagnés, institutionnels, associations pour apporter une réponse structurée et précise.

Afin de garder une cohérence d'accompagnement nous nous référons aux bases de l'approche orientée rétablissement et à l'empowerment. Nous considérons que chaque personne a la capacité de faire ses choix et que c'est elle qui est garante du suivi de son accompagnement et non l'institution.

Cette approche, malgré les contraintes des dispositifs, nous permet de nous adapter au mieux aux demandes des personnes. L'enrichissement mutuel des deux équipes et le travail en collaboration constante permettent d'imaginer des solutions nouvelles et moins figées.

Cette approche crée une réelle dynamique d'équipe. Un binôme est désigné chaque mois pour assurer la coordination des services. L'équipe éducative est actrice au quotidien de l'organisation et de la mutation des pratiques de façon très horizontale. Cette manière de travailler est très exigeante, le travail de chacun est visible par tous.

Les pratiques professionnelles sont bousculées et se reconfigurent par rapport aux références classiques.

Nous souhaitons faire valoir notre travail en tant qu'acteurs de la politique du logement d'abord et être force de proposition auprès des pouvoirs publics afin que la transformation annoncée de places d'hébergement en logement prenne en compte réellement les besoins et l'intérêt des personnes accompagnées.

Pour nous, le logement d'abord doit se concrétiser par la possibilité de dissocier le statut de l'accompagnement, et ainsi permettre dans un même logement un accompagnement adapté à la demande et aux besoins des ménages selon leur temporalité.

Des modalités d'accompagnement dans le logement qui peuvent s'imaginer et se décliner dans une diversité de situations.

Par exemple, nous avons pu expérimenter le passage d'un statut de sous-locataire (bail glissant) à un statut de CHRS, pour un ménage ayant perdu son droit de séjour et ses ressources. Nous avons aussi pu envisager le passage en ALT d'un ménage lui aussi en bail glissant ayant une baisse de ressources temporaire. Des ménages hébergés en CHRS, qui ne remplissaient pas les conditions de « prêt à accéder » établis dans le cadre d'accords collectifs bailleurs et structures d'hébergements ont accédé à leur logement avec un accompagnement.

## Une pratique en faveur du Logement d'abord

Notre travail favorise les approches « orientées rétablissement » et le développement du pouvoir d'agir : une priorité à l'accès au droit commun, aux ressources et réseaux des personnes accompagnées.

Nous réfléchissons et expérimentons autour des changements de statuts permettant aux personnes de se maintenir dans un logement qui leur convient et où elles sont implantées sur un territoire.

Nous souhaitons essayer une pratique en lien avec la volonté politique et soutenir un modèle qui a fait ses preuves dans le cadre des programmes « Un chez soi d'abord » et qui peut être adapté pour des publics précarisés.

## Les moyens nécessaires

- **Moyens humains** : 1ETP de responsable d'établissement, 1ETP administratif, 8 ETP travailleurs sociaux, 1,80 ETP paramédical, 1 ETP travailleur pair, équipes support (comptabilité, agents de maintenance, )
- **Moyens financiers** : des financements DDCS, métropole, bailleurs sociaux
- **Moyens matériels** spécifiques: matériel numériques importants, un logiciel métier performant, des véhicules

## Bilan et perspectives

Nous avons encore à évaluer et à développer notre projet, pour cela nous prévoyons à court terme :

- ✓ Un accompagnement par l'ORSPERE-SAMDARA un observatoire national, qui s'intéresse aux liens entre les questions de santé mentale et les problématiques sociales (précarités, vulnérabilités, migrations...).
- Nous allons travailler pendant 10 mois avec deux doctorantes (en psychologie et sociologie) afin d'évaluer et de développer nos pratiques, notamment par l'intégration de nos publics dans la réflexion et la construction des changements en cours.
- ✓ Un travail de communication auprès de nos partenaires et financeurs.
- ✓ Aujourd'hui un travail partenarial avec la métropole de Lyon désignée comme territoire de mise en œuvre accéléré de la politique du logement est nécessaire car nous sommes convaincus que les modalités d'accompagnement qui sont des adaptations des dispositifs « Un chez soi d'abord » peuvent s'appliquer à des ménages précarisés.



- ✓ Un travail de réflexion et de collaboration avec le SIAO (Maison de la veille sociale du Rhône) afin d'envisager des futures orientations en logement de publics ayant des besoins d'accompagnement de type CHRS.

### Pour aller plus loin

**Ressources :**

- [www.lhaso.fr](http://www.lhaso.fr)
- [http://www.liberation.fr/societe/2013/03/11/le-projet-fou-d-un-chez-soi-d-abord\\_887851](http://www.liberation.fr/societe/2013/03/11/le-projet-fou-d-un-chez-soi-d-abord_887851)
- <https://federationsolidarite-aura.org/2017/01/31/mission-dappui-regionale-logement-dabord/>
- <https://www.cairn.info/revue-le-telemaque-2016-1-p-111.htm>
- <http://www.ch-le-vinatier.fr/orspere-samdarra/rhizome/anciens-numeros/rhizome-n65-66-apprendre-le-retablissement-2077.html>
- [Vidéos du Forum Rétablissement du 23 mars 2018 – Forum Rétablissement](https://www.forum-retablissement-sante-mentale.fr/.../videos-du-forum-retablissement-d...) <https://www.forum-retablissement-sante-mentale.fr/.../videos-du-forum-retablissement-d...>